

II.

LES GRANDES ORIENTATIONS

Cette partie donne les principales orientations qui ont guidé l'élaboration des programmes d'activités au sein de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP).

**2.1. LE SYSTÈME DE PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LA DGTCP**

Avant 2010, les activités menées par la DGTCP ont été conduites sous l'égide de thèmes formulés annuellement. Ainsi, des thèmes comme : «*consolidation des acquis de la réforme des services du Trésor Public en adéquation avec les défis de la bonne gouvernance économique et de la décentralisation : synergie d'action*» ont guidé les actions entre 2004 et 2006. Ce thème a été reformulé pour les années suivantes comme suit : «*Bonne gouvernance économique et décentralisation : synergie d'action*».

Après un diagnostic, la migration du système de programmation vers des standards internationaux s'est imposée. En effet, les attentes, en termes de modernisation du système de programmation, étaient nombreuses, aussi bien pour le Trésor Public, pour toute l'administration du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), que pour les partenaires.

L'élaboration du Plan Stratégique et sa mise en œuvre visent à permettre à la DGTCP de tirer parti des opportunités de l'environnement et d'anticiper à l'optimum sur les axes de développement.

**2.1.1. La vision et les valeurs du Trésor Public pour les années à venir**

Les activités ont été conduites en 2011 autour de la vision stratégique suivante : «Le Trésor Public est une Administration d'excellence et de référence résolument tournée vers la modernité, la transparence et l'épanouissement de son personnel».

C'est par ailleurs autour de cette vision que le Trésor Public a choisi d'orienter ses actions pour les années à venir jusqu'à l'horizon 2020.

Pour cela, les valeurs suivantes sont à promouvoir :

→ le professionnalisme : Assurer le service public avec un sens élevé de l'organisation et de la planification dans une logique de qualité, tout en créant la pleine satisfaction auprès de son personnel ;

→ la responsabilisation : Faire prendre conscience que la performance globale est tributaire de la prise de conscience de tous à s'assumer entièrement pour les actes posés et s'y engager sans réserve pour l'atteinte des résultats à nous assignés ;

→ l'innovation : savoir comprendre les enjeux et les politiques du Trésor Public de sorte à pouvoir imaginer des façons nouvelles et uniques d'apporter des solutions novatrices ;

→ l'anticipation : Evaluer les possibilités et les actions à la lumière des tendances et des conditions propres à l'environnement du Trésor Public, de sorte à prendre des décisions qui sauvegardent les acquis et qui assurent la durabilité institutionnelle ;

→ la cohésion et la solidarité : encourager la promotion du travail en équipe et l'esprit d'entraide entre Agents de sorte à renforcer et entretenir l'Esprit Trésor.

**2.1.2. Les défis à relever dans la mise en œuvre du plan stratégique**

Certes, l'adoption depuis l'année 2010 du Plan stratégique a permis d'introduire des changements de comportement. Ces changements sont perceptibles au niveau de toutes les composantes du Trésor Public.

Cependant, un défi demeure dans la mise en œuvre intégrale de ce Plan. Il s'agit de l'implantation d'un mécanisme de gestion prospective et de veille stratégique. C'est un domaine dans lequel l'administration du Trésor n'a pas encore beaucoup investi.

En effet, la capacité d'anticipation et d'organisation, mérite davantage d'être capitalisée afin de mettre la DGTCP en mouvement et de renforcer sa capacité à s'adapter aux nouvelles évolutions de l'environnement national et régional.

**2.1.3. Les résolutions prises pour l'année 2011**

L'atelier-bilan 2010-perspectives 2011 a permis de faire un bilan des activités de 2010 et de tracer les perspectives de 2011. A l'occasion, les résolutions suivantes avaient été prises pour orienter les actions de l'année. Ce sont des résolutions relatives :

- ◆ à la mise en place du suivi-évaluation du plan stratégique ;
- ◆ à la mise en place d'un dispositif de veille stratégique et de gestion prospective.

## 2.2. LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2011 DE LA DGTCP

Le programme d'activités 2011 a pour fondement les plans stratégiques et opérationnels de la DGTCP.

### Axe stratégique 1 ASSURER EN PERMANENCE UN NIVEAU DE TRESORERIE OPTIMAL

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 1 Accroître la contribution de la DGTCP dans la mobilisation des ressources publiques

Résultats	Activités
I/ La mise en place d'un système de prévisions fiable permet au Trésor de mieux appréhender le potentiel de recettes	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une étude sur le potentiel des ressources publiques mobilisables</li> <li>Disposer d'un modèle adapté de prévision des recettes</li> <li>Vulgariser le modèle de prévision de recette</li> </ol>
II/ Le Trésor Public a amélioré ses performances dans la mobilisation des ressources publiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>Finaliser et mettre en œuvre la stratégie globale de recouvrement des recettes de l'Etat et des collectivités locales</li> <li>Optimiser la mobilisation des ressources d'emprunt</li> </ol>
III/ L'exercice de la mission d'animation du recouvrement dévolue au Trésor Public favorise la performance des autres structures chargées du recouvrement	<ol style="list-style-type: none"> <li>Intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation des différents publics cibles sur la mobilisation des recettes</li> <li>Renforcer la concertation entre les acteurs intervenant dans la mobilisation des ressources financières</li> <li>Maîtriser la production et la gestion des quittanciers et des valeurs inactives</li> </ol>

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 2 Renforcer la gestion des dépenses publiques

Résultats	Activités
I/ Les dépenses publiques sont payées dans les délais	<ol style="list-style-type: none"> <li>Evaluer le flux financier prévisionnel des liquidations à partir des plans de passation des marchés</li> <li>Améliorer la programmation des paiements des dépenses</li> <li>Réviser et mettre en œuvre le référentiel des délais de paiement des dépenses</li> <li>Renforcer la concertation entre les acteurs du circuit de la dépense publique</li> <li>Suivre et évaluer les délais de paiement</li> <li>Réaliser et mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur la NPJ et le référentiel des délais de paiement des budgets Fonds d'équipement</li> </ol>
II/ Le processus de paiement de la dépense publique est modernisé	<ol style="list-style-type: none"> <li>Adapter le processus de paiement de la dépense publique aux outils modernes de gestion budgétaire</li> <li>Mettre en œuvre le plan d'actions de la réforme du circuit et des responsabilités des acteurs intervenant dans l'exécution des dépenses publiques</li> <li>Assurer le suivi et l'évaluation du plan d'actions</li> </ol>

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 3 Consolider la viabilité de la dette publique tout en permettant le financement optimal du développement

Résultats	Activités
I/ La mise en place d'un système de prévisions fiable permet au Trésor de mieux appréhender le potentiel de recettes	<ol style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le cadre juridique de l'endettement et de gestion de la dette publique</li> <li>Adapter le cadre organisationnel de gestion de la dette publique aux standards internationaux</li> <li>Réaliser des audits internes et externes sur l'endettement et la gestion de la dette publique</li> </ol>
II/ Le Trésor Public a amélioré ses performances dans la mobilisation des ressources publiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>Elaborer et mettre en œuvre une stratégie annuelle d'endettement</li> <li>Coordonner les actions des administrations et des organismes intervenant dans le processus d'endettement public et de gestion de la dette publique</li> <li>Améliorer la qualité et l'utilisation des financements</li> </ol>
III/ L'exercice de la mission d'animation du recouvrement dévolue au Trésor Public favorise la performance des autres structures chargées du recouvrement	<p>Mettre en œuvre le plan national de renforcement des capacités des acteurs de la dette</p> <p>Renforcer les capacités logistiques des acteurs de la chaîne de l'endettement</p>

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 4 Améliorer le dispositif de gestion de la trésorerie

Résultats	Activités
I/ Le dispositif de planification de la trésorerie de l'Etat est efficace	<ol style="list-style-type: none"> <li>Définir un niveau de référence de la trésorerie minimum à garantir</li> <li>Améliorer le dispositif prévisionnel de la trésorerie (fiabilité et disponibilité dans le temps)</li> <li>Assurer une meilleure répartition des fonds dans le temps et dans l'espace</li> <li>Renforcer la concertation avec les correspondants du Trésor sur la gestion de la trésorerie</li> </ol>
II/ La trésorerie de l'Etat est disponible	<ol style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la centralisation des fonds publics</li> <li>Sensibiliser les acteurs sur l'obligation de déposer les fonds au Trésor</li> <li>Mener et mettre en œuvre les résultats d'une étude sur les sources innovantes de financement et les possibilités de placement de la trésorerie</li> </ol>

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 5 Renforcer la fonction bancaire du Trésor

Résultats	Activités
Le Trésor Public a amélioré la qualité de ses prestations en matière de services bancaires	<p>Poursuivre l'assainissement des comptes de dépôt</p> <p>Mettre en œuvre le plan d'actions sur la procédure de paiement du chèque Trésor</p> <p>Mener une étude sur la mise en place de nouveaux services bancaires et mettre en œuvre les recommandations</p>

## Axe stratégique 2

### RENDRE COMPTE DANS LES DELAIS DE LA GESTION DES DENIERS PUBLICS

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 1 Mettre en œuvre un système d'information comptable fiable et transparent

Résultats	Activités
I/ Les données comptables sont fiables	1. Normaliser les procédures comptables 2. Assurer le respect des procédures comptables
II/ La transparence dans la gestion des deniers est assurée	1. Produire et transmettre dans les délais requis les états de synthèse de la comptabilité 2. Assurer la diffusion de l'information comptable 3. Assurer l'apurement administratif des comptes de gestion des collectivités territoriales

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 2 Mettre en œuvre un système d'information statistique fiable et transparent

Résultats	Activités
I/ la production régulière et la fiabilité des données statistiques sont assurées	1. Mettre en place un dispositif de collecte et de centralisation des données statistiques de la DGTCP 2. Produire les statistiques dans les délais
II/ Les analyses statistiques et les études spécifiques sont menées dans les délais	1. Systématiser l'analyse des informations statistiques 2. Assurer la production agrégée des données statistiques 3. Mener des études spécifiques 4. Vulgariser les études et l'information statistique 5. Renforcer les capacités en matière d'analyse statistique

## Axe stratégique 3

### RENFORCER LA SUPERVISION ET LE CONTROLE DES STRUCTURES SOUS TUTELLE ET DES COMPTABLES PUBLICS

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 1 Renforcer le rôle de la DGTCP en matière de contrôle et de supervision

Résultats	Activités
I/ Les structures de contrôle et d'inspection de la DGTCP respectent les normes de contrôle établies	1. Elaborer et mettre en œuvre un plan de contrôle sur pièces et sur place des postes comptables du Trésor conformément aux normes établies 2. Assurer la mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle, de remise de service et d'installation des comptables publics
II/ Les structures de supervision de la DGTCP respectent les normes de contrôle établies	1. Elaborer et mettre en œuvre un plan de contrôle sur pièces et sur place des structures sous tutelle conformément aux normes établies 2. Assurer la mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle 3. Assurer le respect des règles prudentielles établies pour les structures sous tutelles 5. Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des missions de vérification des structures sous tutelle

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 2 Améliorer la définition des indicateurs de performance des comptables publics et des structures sous tutelle et veiller à leur respect

Résultats	Activités
Tous les comptables publics et les structures sous tutelle respectent les indicateurs de performance définis	1. Etablir et/ou mettre à jour une typologie des indicateurs de performance appropriés par type de structures sous tutelle et de postes comptables 2. Veiller au respect des indicateurs de performances définis 3. Fournir un appui conseil de qualité aux structures sous tutelle 4. Développer la pratique de l'évaluation des performances des structures sous tutelle et des postes comptables 5. Réaliser des études d'orientation, de promotion des secteurs d'activités sous tutelle

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 3 Moderniser le mode et le système de contrôle et de vérification

Résultats	Activités
Un dispositif efficace et efficient en matière de contrôle et de supervision est mis en œuvre	1. Harmoniser les procédures de vérification des postes comptables 2. Initier et mettre en œuvre des outils de supervision, de contrôle et de vérification performants 3. Innover le mode et les techniques de contrôle et de vérification 4. Renforcer les capacités des acteurs 5. Veiller à l'application rigoureuse des sanctions prévues par la réglementation

## Axe stratégique 4 RENFORCER LA NOTORIETE DE L'ETAT DANS LA GESTION DES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

**OBJECTIF OPERATIONNEL** Assurer efficacement le suivi des relations avec les institutions internationales et organismes de coopération à caractère économique et financier

Résultats	Activités
I/ Le dispositif de suivi des questions ayant trait à la monnaie, au crédit et au change est renforcé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer la participation du MEF aux réunions statutaires des institutions monétaires (UMOA, AMAO)</li> <li>2. Contribuer à l'élaboration des textes communautaires en matière d'intégration monétaire et financière</li> <li>3. Réaliser les études sur les questions ayant trait à la monnaie, au crédit et au change</li> <li>4. Produire les rapports de suivi de la politique de la monnaie et du crédit</li> <li>5. Assurer le suivi des opérations financières avec l'extérieur</li> <li>6. Assurer le suivi et la mise en œuvre des recommandations des instances communautaires</li> </ol>
II/ Les relations avec les institutions et organismes régionaux et internationaux à caractère économique et financier sont mieux assurées	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer la participation du MEF aux réunions statutaires des institutions et organismes régionaux et internationaux à caractère économique et financier</li> <li>2. Contribuer aux études et à l'élaboration des textes communautaires en matière d'intégration économique</li> <li>3. Animer la cellule nationale CEDEAO</li> <li>4. Produire les rapports de suivi des institutions et organismes régionaux et internationaux à caractère économique</li> <li>5. Veiller au paiement des souscriptions et contributions auprès des institutions et organismes</li> </ol>
III/ Le dispositif de suivi des organismes de coopération en matière d'assurance est efficace	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer la participation du MEF aux réunions statutaires des institutions et organismes de coopération en matière d'assurance</li> <li>2. Organiser les recrutements et suivre les formations des cadres burkinabè</li> <li>3. Contribuer à l'élaboration des textes communautaires en assurance</li> <li>4. Réaliser les études à caractère communautaire dans le domaine des assurances</li> <li>5. Produire les rapports de suivi des organismes de coopération en d'assurance</li> <li>6. Veiller au paiement des souscriptions et contributions auprès des organismes de coopération en matière d'assurance</li> </ol>

## Axe stratégique 5 RENFORCER LE CADRE NORMATIF DES FINANCES PUBLIQUES ET DU SYSTEME FINANCIER, AINSI QUE LA FONCTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE L'ETAT

**OBJECTIF OPERATIONNEL 1** Améliorer le cadre juridique et réglementaire des finances publiques et du système financier

Résultats	Activités
I/ Les organismes publics sont dotés d'un cadre normatif adapté et à jour	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaliser l'audit juridique et mettre en œuvre son plan d'actions</li> <li>2. Renforcer la réglementation financière et comptable des organismes publics</li> <li>3. Relire la réglementation financière et comptable des organismes publics conformément aux mutations de l'environnement</li> </ol>
II/ Le dispositif législatif et réglementaire régissant les structures sous tutelle est renforcé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer le dispositif législatif et réglementaire des structures sous tutelle</li> <li>2. Relire le dispositif législatif et réglementaire des structures sous tutelle conformément aux mutations de l'environnement</li> <li>3. Vulgariser les textes adoptés</li> </ol>

**OBJECTIF OPERATIONNEL 2** Assurer la prévention et la gestion efficace du contentieux

Résultats	Activités
I/ Le dispositif de prévention du contentieux permet de sauvegarder les intérêts de l'Etat	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Valoriser la fonction de conseil juridique</li> <li>2. Informer et sensibiliser les acteurs à la prévention des risques</li> <li>3. Assurer l'indemnisation des victimes des actes et faits préjudiciables de l'Etat</li> </ol>
II/ La gestion du contentieux de l'Etat est déconcentrée et mieux assurée	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Représenter et défendre l'Etat et ses démembrements devant les juridictions et instances arbitrales</li> </ol>

### OBJECTIF OPERATIONNEL 1 **Consolider le système de motivation du personnel de la DGTCP**

Résultats	Activités
I/ Le système de motivation contribue à l'engagement des agents dans le travail	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer le système actuel de motivation financière et non financière de la DGTCP</li> <li>2. Explorer et mettre en œuvre de nouvelles formes de motivations</li> </ol>
II/ La DGTCP dispose d'une bonne politique sociale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer la politique d'assistance de la DGTCP relative aux événements sociaux</li> <li>2. Mener une étude sur une politique de santé, de logement et d'équipement des agents de la DGTCP</li> <li>3. Mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'étude</li> </ol>

### OBJECTIF OPERATIONNEL 2 **Mettre en place un système de gestion efficace de la carrière des agents de la DGTCP**

Résultats	Activités
Les agents ont une meilleure lisibilité de leur carrière	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer et mettre en œuvre le plan d'intégration et de socialisation des nouveaux Agents</li> <li>2. Finaliser et mettre en œuvre le plan de carrière</li> <li>3. Elaborer et mettre en œuvre un dispositif efficace de suivi de la carrière des agents de la DGTCP</li> </ol>

### OBJECTIF OPERATIONNEL 3 **Favoriser et entretenir un climat de confiance avec les partenaires sociaux**

Résultats	Activités
La DGTCP évolue dans un climat serein	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer le dialogue social avec les organisations socioprofessionnelles</li> <li>2. Former les responsables de la DGTCP et les responsables des organisations socioprofessionnelles au dialogue social et à la gestion des crises</li> </ol>

### OBJECTIF OPERATIONNEL 4 **Développer une expertise de qualité au sein de la DGTCP**

Résultats	Activités
I/ Le Trésor Public dispose d'une politique et d'un Plan de formation à même de renforcer l'expertise des agents	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaborer et mettre en œuvre un Plan de formation</li> <li>2. Renforcer le rôle et la participation de la DGTCP dans les enseignements dispensés à l'ENAREF</li> <li>3. Constituer une banque de données pédagogique (BDP) sur les formations reçues par les agents du Trésor</li> <li>4. Développer la pratique du suivi et de l'évaluation du Plan de formation de la DGTCP</li> </ol>
II/ Des compétences de très haut niveau sont disponibles au sein de la DGTCP	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etablir le référentiel de compétences</li> <li>2. Développer des compétences de très haut niveau au sein de la DGTCP</li> <li>3. Mettre en place un plan de valorisation des compétences de très haut niveau</li> </ol>

### OBJECTIF OPERATIONNEL 5 **Développer des outils modernes de GRH**

Résultats	Activités
Le processus d'analyse et de prévision en matière de GRH est amélioré	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaborer les outils en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences</li> <li>2. Elaborer le bilan social</li> </ol>

### OBJECTIF OPERATIONNEL 6 **Renforcer la capacité de gestion financière et du patrimoine de la DGTCP**

Résultats	Activités
I/ Les besoins matériels et sécuritaires des agents et des structures sont satisfaits	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaborer et mettre en œuvre un Plan de formation</li> <li>2. Renforcer le rôle et la participation de la DGTCP dans les enseignements dispensés à l'ENAREF</li> <li>3. Constituer une banque de données pédagogique (BDP) sur les formations reçues par les agents du Trésor</li> <li>4. Développer la pratique du suivi et de l'évaluation du Plan de formation de la DGTCP</li> </ol>
II/ Un dispositif efficace de mobilisation et d'exécution des budgets de la DGTCP est mis en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les capacités en formulation des projets/programmes et de mobilisation de financement</li> <li>2. Renforcer le dispositif d'exécution des budgets internes</li> <li>3. Mettre en place un cadre d'élaboration du budget programme</li> </ol>

## Axe stratégique 7

### POURSUIVRE ET CONSOLIDER LE PROCESSUS D'INFORMATISATION DANS UN CADRE HARMONISE ET INTEGRE

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 1 Développer des applications, en vue de contribuer à une meilleure qualité de service

Résultats	Activités
I/ Un logiciel intégrant toutes les fonctionnalités des métiers spécifiques de la DGTCP est en exploitation	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un logiciel intégré des besoins métiers de la comptabilité et de la trésorerie</li> <li>Doter la DGTCP d'une expertise en matière d'administration de logiciels spécifiques</li> <li>Assurer la maintenance corrective et évolutive des logiciels en exploitation</li> <li>Former les utilisateurs</li> </ol>
II/ L'exécution des autres missions de la DGTCP est rendue efficace par l'utilisation des TIC	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des applications pour les autres métiers de la DGTCP</li> <li>Doter la DGTCP d'une expertise en matière d'administration des autres applications</li> <li>Assurer la maintenance corrective et évolutive des applications en exploitation</li> </ol>

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 2 Améliorer la disponibilité des services de maintenance dans le temps et dans l'espace

Résultats	Activités
Un dispositif efficace est mis en œuvre en vue d'assurer le fonctionnement permanent des équipements informatiques de la DGTCP	<ol style="list-style-type: none"> <li>Doter la DGTCP d'un système de maintenance des équipements informatiques</li> <li>Activité Veiller aux respects des normes techniques en matière d'acquisition d'équipements informatiques</li> <li>Veiller aux respects des délais requis de maintenance des équipements informatiques</li> </ol>

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 3 Assurer la sécurité du système informatique de la DGTCP

Résultats	Activités
Le système informatique est protégé des menaces intérieures et extérieures	<ol style="list-style-type: none"> <li>Elaborer une politique de sécurité informatique</li> <li>Mettre en œuvre le plan d'actions de sécurité informatique</li> </ol>

## Axe stratégique 8

### RENFORCER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE POUR MIEUX SE FAIRE COMPRENDRE ET SE FAIRE CONNAITRE

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 1 Consolider les outils de communication en vue de renforcer l'implication des agents dans l'exécution des missions

Résultats	Activités
I/ La circulation de l'information au sein de la DGTCP est fluide	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un logiciel intégré des besoins métiers de la comptabilité et de la trésorerie</li> <li>Doter la DGTCP d'une expertise en matière d'administration de logiciels spécifiques</li> <li>Assurer la maintenance corrective et évolutive des logiciels en exploitation</li> <li>Former les utilisateurs</li> </ol>
II/ L'esprit Trésor Public est renforcé à travers la définition et l'appropriation d'une culture Trésor	<ol style="list-style-type: none"> <li>Finaliser et adopter le document portant sur le style Trésor</li> <li>Mettre en œuvre un dispositif d'appropriation du « style Trésor » par les agents</li> </ol>

#### OBJECTIF OPERATIONNEL 2 Renforcer le climat de confiance entre le Trésor Public et les usagers et partenaires

Résultats	Activités
La visibilité du Trésor Public est renforcée et ses missions mieux comprises par les usagers et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre les actions de communication externe</li> <li>Rendre dynamique et attractif le site web du Trésor</li> <li>Disposer d'une stratégie de communication de crise</li> <li>Réaliser des sondages de satisfaction</li> </ul>

## Axe stratégique 9 RENFORCER LE SUIVI-EVALUATION ET METTRE EN PLACE UN MECANISME DE GESTION PROSPECTIVE ET DE VEILLE STRATEGIQUE

### OBJECTIF OPERATIONNEL 1 Développer des applications, en vue de contribuer à une meilleure qualité de service

Résultats	Activités
I/ Un logiciel intégrant toutes les fonctionnalités des métiers spécifiques de la DGTCP est en exploitation	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser un logiciel intégré des besoins métiers de la comptabilité et de la trésorerie</li> <li>Doter la DGTCP d'une expertise en matière d'administration de logiciels spécifiques</li> <li>Assurer la maintenance corrective et évolutive des logiciels en exploitation</li> <li>Former les utilisateurs</li> </ol>
II/ L'exécution des autres missions de la DGTCP est rendue efficace par l'utilisation des TIC	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des applications pour les autres métiers de la DGTCP</li> <li>Doter la DGTCP d'une expertise en matière d'administration des autres applications</li> <li>Assurer la maintenance corrective et évolutive des applications en exploitation</li> </ol>

### OBJECTIF OPERATIONNEL 2 Améliorer la disponibilité des services de maintenance dans le temps et dans l'espace

Résultats	Activités
Un dispositif efficace est mis en œuvre en vue d'assurer le fonctionnement permanent des équipements informatiques de la DGTCP	<ol style="list-style-type: none"> <li>Doter la DGTCP d'un système de maintenance des équipements informatiques</li> <li>Activité Veiller aux respects des normes techniques en matière d'acquisition d'équipements informatiques</li> <li>Veiller aux respects des délais requis de maintenance des équipements informatiques</li> </ol>

### OBJECTIF OPERATIONNEL 3 Assurer la sécurité du système informatique de la DGTCP

Résultats	Activités
Le système informatique est protégé des menaces intérieures et extérieures	<ol style="list-style-type: none"> <li>Elaborer une politique de sécurité informatique</li> <li>Mettre en œuvre le plan d'actions de sécurité informatique</li> </ol>